

Publié le 16/09/2022



**Le Président de la Communauté d'Agglomération
du Cotentin**

à

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communautaires

Cherbourg-en-Cotentin, le 16 septembre 2022

Nos réf : CA n° CAC-DAG-2022-19804
Dossier suivi par le Service Vie Institutionnelle
vie.insti@lecotentin.fr

OBJET : Réunion du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la réunion du **Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin** qui se tiendra le **27 septembre 2022 à 18 h 00** au complexe sportif Marcel Lechanoine situé allée du stade, 50700 Valognes.

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2022
Décisions du Président rapportées au conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,
Décisions du Bureau rapportées au conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,
Arrêté du Président rapporté au conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,
Communication : Arrêté portant autorisation environnementale présentée par la société des sablières du Cotentin pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter, l'extension de l'exploitation de la sablière et de ses installations associées, située sur le territoire des communes de Lieusaint, Flottemanville et Hémevez

- 1 - Élection d'un(e) Vice-président(e) de la Communauté d'Agglomération du Cotentin
- 2 - Élection d'un membre du Bureau de la Communauté d'Agglomération du Cotentin (en cas d'élection d'un conseiller délégué actuel sur le poste de Vice-président vacant)
- 3 - Attribution complémentaire Fonds de concours 2022
- 4 - Soutien aux centres-bourgs : Autorisation à signer la convention chapeau Opération de Revitalisation du Territoire multi-sites du Cotentin et Abrogation de l'avenant ORT-Cœur de ville de Cherbourg-en-Cotentin - Autorisation à signer les 11 conventions cadre Petites villes de demain
- 5 - Convention avec la Région relative à l'aide "Impulsion Immobilier"
- 6 - Construction du pôle d'excellence soudage HEFAIS - Actualisation du plan de financement
- 7 - Validation du plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial
- 8 - Cotentin Terre Bleue - Validation APD Réhabilitation INTECHMER et actualisation du plan de financement
- 9 - Cotentin Terre Bleue - Rénovation du site INTECHMER - Autorisation de programme - Actualisation des crédits de paiements - Année 2022
- 10 - Cotentin Terre Bleue - Cité de la Mer - Renouvellement de l'attraction «On a marché sous la mer»
- 11 - Cotentin Terre Bleue - École Normande de Cuisine des Produits de la Mer - Participation au projet
- 12 - Cotentin Terre Bleue - Arrivée Rolex Fastnet Race - Avenant au contrat de concession avec l'association organisatrice
- 13 - Rapport annuel 2021 - Exploitation des services de transport de voyageurs et de services de mobilité associés
- 14 - Mobilités - Convention de partenariat et de financement de la compétence transport entre la Région Normandie et la Communauté d'Agglomération du Cotentin pour l'année scolaire 2022/2023
- 15 - Dépenalisation du stationnement payant - Convention de reversement du forfait post-stationnement

- 16 - Mise en œuvre d'une expérimentation de covoiturage courte distance et mise en place d'un dispositif de financement des trajets
- 17 - Modification des conditions d'accès aux aides à l'acquisition de vélo à assistance électrique
- 18 - Presqu'île Habitat – Réhabilitation de 224 logements – Résidence Casino à Cherbourg-en-Cotentin – Prêt CDC de 3 080 000 euros – Garantie d'emprunt
- 19 - Presqu'île Habitat – Réhabilitation de 141 logements – Résidence Brécourt à Cherbourg-en-Cotentin – Prêt CDC de 1 138 000 euros – Garantie d'emprunt
- 20 - Presqu'île Habitat – Réhabilitation de 48 logements – Résidence Lecanu à Cherbourg-en-Cotentin – Prêt CDC de 348 000 euros – Garantie d'emprunt
- 21 - Presqu'île Habitat - Construction d'une antenne du FJT de 12 logements sur la commune de Valognes - Aide forfaitaire au logement social
- 22 - Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service 2021 - Eau potable, assainissement collectif et non collectif sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Cotentin
- 23 - Rapport annuel des délégués 2021 - Eau potable, assainissement collectif et non collectif sur les territoires gérés par la Communauté d'agglomération du Cotentin
- 24 - Choix des modes de gestion – Eau potable et Assainissement collectif
- 25 - Convention d'objectif de coopération décentralisée entre la commune de Diamniadio (Sénégal), la Communauté d'agglomération du Cotentin et l'Office des Forages Ruraux (Organisme d'état Sénégalais) sur la thématique du Cycle de l'Eau
- 26 - EAU – Convention de partenariat entre la Communauté d'agglomération du Cotentin et le SDEAU50
- 27 - Avenant n°3 au Contrat pour l'exploitation par affermage au service public d'assainissement collectif sur le territoire du Bassin de Bricquebec
- 28 - Avenant n°10 au Contrat pour l'exploitation par affermage au service public d'assainissement collectif sur le territoire du Bassin du Fleuve de la Gerfleur et des Douits
- 29 - Modulation des loyers au sein du PSLA Marguerite Laisné de Vaudumont de Valognes-Brix
- 30 - Composition des commissions prospectives - Modification n° 7
- 31 - Recomposition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- 32 - Approbation de la version n°2 du règlement intérieur de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- 33 - Désignation des représentants du Port Diélette au sein de l'Association des Ports de Plaisance Normands
- 34 - Pôle de proximité des Pieux - Port Diélette - Fixation des tarifs d'outillage et droits de port 2023
- 35 - Pôle de Proximité des Pieux - Port Diélette - Fixation des tarifs d'utilisation du site du Beuzembec et autres sites portuaires hors DPM
- 36 - Approbation de la modification n°1 du PLU de Digosville
- 37 - Approbation de la modification n°2 du PLU de Digosville
- 38 - S.P.L. Normantri - Rapport d'activités - Année 2021
- 39 - Rapport annuel du service public de prévention et de gestion des Déchets Ménagers et Assimilés - Année 2021
- 40 - Rapport d'évaluation de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) pour 2022
- 41 - Révision des attributions de compensation libres 2022
- 42 - Approbation du passage à la nomenclature M57 du budget principal et des budgets annexes développement économique Ventes (11-40011), développement économique locations (12-40012), services communs (17-40017) au 1er janvier 2023
- 43 - Passage à la M57 - Approbation du règlement budgétaire et financier de la communauté d'agglomération du Cotentin
- 44 - Politique d'amortissement des biens
- 45 - Clôture du budget annexe "CINEMA" (06/40010), intégration de l'équipement au sein du budget principal avec création d'un code activité "CINEMA"
- 46 - Budget principal - Clôture opération pour compte de tiers n° 28 - Aménagement bourg de Siouville-Hague
- 47 - Décision modificative N°2 - Budget principal et N°1 Budgets annexes
- 48 - Admissions en non-valeur et créances éteintes - Reprise de provisions sur le budget principal et budget annexe développement économique M14
- 49 - Avenant à la convention de service commun Finances entre la ville de Cherbourg-en-Cotentin et la communauté d'agglomération du Cotentin

Questions diverses.

Pour des raisons organisationnelles, il vous est demandé d'être présent au complexe sportif à partir de 17h30.

Le conseil sera diffusé en direct sur la page YouTube de la Communauté d'Agglomération.

Concernant les communes qui ne disposent que d'un seul siège, je rappelle qu'en cas d'absence du délégué titulaire, le délégué suppléant ne pourra participer avec voix délibérative au conseil communautaire que si le délégué titulaire m'en a informé en complétant l'avis d'absence ci-joint.

Pour rappel, le règlement intérieur a instauré une modulation de l'indemnité, opérée en fonction de la participation effective des conseillers communautaires titulaires aux réunions. Une feuille de présence sera ainsi tenue par les services communautaires durant la séance.

La réfaction de l'indemnité n'est effectuée qu'au vu des absences non justifiées. Les motifs possibles de justification sont précisés dans le règlement intérieur.

Toute justification d'absence doit parvenir par écrit à la vie institutionnelle (vie.insti@lecotentin.fr).

Comptant sur votre présence et dans l'attente de vous rencontrer, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE



FORMULAIRE D'ABSENCE

Je soussigné,

Commune de

Pôle de proximité,

membre titulaire du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin informe le Président de mon absence à la séance du Conseil Communautaire **du 27/09/2022**.

En conséquence,

PROCURATION

(je n'ai pas de suppléant, ou mon suppléant / ma suppléante est indisponible (*))

je donne **procuration** à afin de me remplacer à la réunion du Conseil de la Communauté d'agglomération du Cotentin et de prendre part à toutes les délibérations et au vote de l'ordre du jour, comme je pourrais le faire moi-même.

Fait à

Le

NOM et Prénom (à faire précéder de la mention « BON POUR PROCURATION »)

OU()**

SUPLÉANCE

(J'ai un suppléant / une suppléante)

mon **suppléant/ma suppléante**siège à ma place avec voix délibérative.

Fait à

le

NOM et Prénom

() En cas d'absence du suppléant, le délégué titulaire a la possibilité de faire une procuration au délégué titulaire de son choix*

*(**) 1 Seul choix possible*